



AVIS DE PUBLICITE

Installation temporaire d'un stand de confiserie pendant la saison estivale

LIEU : PLACE DU GALION AUX QUILLES

SUPERFICIE AUTORISEE : jusqu'à 10 m²

PERIODE DU 01/07/2023 AU 31/08/2023

APPEL A CANDIDATURE

La Ville de SETE souhaite l'installation d'un stand pour la vente de confiserie pendant la période estivale, sur la Place du Galion aux Quilles.

Les personnes intéressées doivent fournir les pièces administratives suivantes, en cours de validité :

- Carte Nationale d'Identité
- Kbis de moins de 3 mois
- Carte commerçant
- Assurance
- Photo du stand

Tarif n° 55-2 : bancs volants en dehors d'une animation festive : 2,60 € /m²/jour auxquels s'ajoutent les droits forfaitaires pour l'établissement de toute autorisation : 13,60 €.

Les candidatures sont à retourner avant le **12 mai 2023** à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
Service Commerce, Halles et Marchés
HOTEL DE VILLE
B.P. 373
34206 SETE CEDEX
Ou par mail à : commerce-artisanat@ville-sete.fr

Mme Séverine CARMASSI se tient à votre entière disposition pour plus de précisions au 04.99.04.74.10

Sète, le 6 avril 2023
Affichage effectué le